

Réf: Dossier 472332

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LEADER OPTIC »

Siège Abidjan, Cocody Azur, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 novembre 2025, et enregistrés au CEPICI le 03 décembre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEADER OPTIC »

Objet : EXPLOITATION D'UNE LUNETTERIE, ACHAT ET VENTE DE LUNETTE ET MARCHANDISES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Azur, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ASSARE EYNOUX JEAN CEDRIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14270 du 26/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82224/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

